



Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Française d'Hydraviation

Contexte : l'assemblée n'a pas pu se tenir en présence physique des membres compte-tenu de la crise sanitaire. Le Conseil d'Administration a donc décidé que cette assemblée se ferait en ligne avec l'envoi à chaque membre actif (cotisation 2020 payée) d'un questionnaire reprenant les six points mis au vote.

L'envoi des formulaires a été effectué le 19 Novembre 2020 aux 112 membres actifs.
Les réponses devaient être reçues au plus tard le 5 Décembre 2020.

Voici les résultats des votes des membres :

Rapport moral du Président :

Adopté avec :

60 voix POUR

0 voix CONTRE

1 ABSTENTION

Approbation des comptes 2019 :

Approuvés avec :

60 voix POUR

0 voix CONTRE

1 ABSTENTION

Approbation du budget 2020 :

Approuvé avec :

54 voix POUR

2 voix CONTRE

5 ABSTENTIONS

Renouvellement du mandat de Charles Schmitt en tant que membre du Conseil d'Administration :

Elu avec :

60 voix POUR

0 voix CONTRE

1 ABSTENTION

Renouvellement du mandat de Xavier-Freddy Durrleman en tant que membre du Conseil d'Administration :

Elu avec :

57 voix POUR

1 voix CONTRE

2 ABSTENTIONS

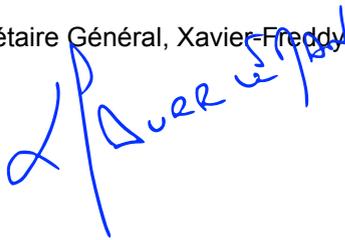
Renouvellement du mandat de Derry Grégoire en tant que membre du Conseil d'Administration :
Elu avec :
58 voix POUR
0 voix CONTRE
2 ABSTENTIONS

Compte-rendu établi le 6 Décembre 2020

Le Président, Yves Kerhervé



Le Secrétaire Général, Xavier-Freddy Durrleman



Annexes ci-dessous :

- 1- Rapport moral du président
- 2- Comptes 2019
- 3- Budget 2020
- 4- Tableau résultats des votes

Rapport moral du président :

Il y eut, dans l'ordre , notre participation active à un « congrès » sur l'hydraviation, à Majorque, organisé par nos amis espagnols, sur des bases décidées avec eux lors d'une réunion commune le 5 décembre 2019 à Paris. Ce congrès fut malheureusement annulé pour les raisons que l'on connaît. Un des sujets, était de discuter de la création d'une fédération européenne des diverses associations nationales. Bien peu de ces associations existent à ce jour, et la première étape est bien sûr de les créer et de les faire marcher, avant de les fédérer. Notre souhait est que cette fédération ait son siège en France, nous sommes en effet le pays de naissance de l'hydravion, nous sommes aussi le pays d'Europe où elle est le plus développée, de plus, lors de notre AG de la Rochelle en 2019, à notre initiative, neuf représentants de divers pays d'Europe étaient venus échanger sur les règlements et contraintes existant dans leurs pays respectifs.

Il y eut ensuite notre AG 2020, organisée à Martigues, le jour même du 110eme anniversaire du premier vol d'Henri Fabre, avec une forte et sympathique participation de la municipalité et sous le patronage des descendants de la famille. Un dîner était même prévu dans l'ancien hall de montage du célèbre « Canard ». Nous avons dû y renoncer au dernier moment alors qu'une participation de quelques hydros, avions et ULMs était déjà organisée ! Nous envisageons donc de faire l'AG 2021 à Martigues, pour le 111eme anniversaire du vol d'Henri Fabre.

Un autre projet prend forme, l'organisation d'un « symposium » sur la formation des pilotes d'hydravion, associé à notre AG 2022, à Lanveoc-Poulmic, Hydrobase historique de la Marine Nationale et siège de l'École Navale.

Il y eut, bien sûr, ensuite, notre participation au RIH de Biscarosse, sympathique événement qui prend de l'ampleur au fil des ans, et qui attire de plus en plus de monde, venu de très loin, et qui a dû lui aussi être annulé !

L'AFH n'est cependant pas restée inactive. Signalons en particulier, le remarquable travail de nos amis Jean François Monier et Xavier Freddy Durrleman pour la rédaction du « booklet » sur la création des hydrosurfaces. Rappelons que le but de ce document est de définir , en fonction des textes réglementaires, une procédure à suivre pour créer une hydrosurface. Ce document est destiné aux divers organismes officiels (préfectures, DSAC), aux propriétaires de plans d'eau et aux pétitionnaires ayant à construire ou à instruire une demande d'ouverture d'hydrosurface ou de plateforme hydro-ULM pour les aider dans leur approche, leur expliquer les problèmes souvent mal connus, et faire en sorte que la méthode soit la même partout. Une étape intermédiaire de ce travail a été validée par une très récente réunion à la DSAC SO.

COMPTES 2019 / Association Française d'Hydraviation

Categorie	Description de la catégorie	Recette totale	Dépense totale
01	Dons individuels	25,00 €	
19	Cotisans 2019	4 900,00 €	
20	Cotisant 2020	100,00 €	
21	Cotisant 2021	25,00 €	
40	AGO 2019 sur comptes 2018	1 281,00 €	3 032,00 €
41	Grand Pavois de La Rochelle	160,00 €	655,51 €
51	Dépenses Internet (Virtual Landscape)		309,10 €
52	Frais bancaires		189,86 €
53	Intérêts sur Livret	40,94 €	
60	FRAIS DIVERS Cotisation Aéroclub de France		195,00 €
	TOTAL	6 531,94 €	4 381,47 €
	SOLDE POSITIF	2 150,47 €	
	EN BANQUE AU 31/12/2019	6 877,96 €	
	- compte courant	837,02 €	
	- livret bleu à 0,75%	6 040,94 €	

Cotisans 2020

Hurtado José
Scalfo Guistino
De Coorebyter Michel
Helies Loïc
Terrachon Romain

Cotisant 2021

Hurtado José

COTISANTS 2019

135 personnes physiques
15 personnes morales

Nota:

Pour le Grand Pavois, si on prend en compte les cotisations induites, le résultat est équilibré
Dépenses AGO = Mercure pour 2839 + badges 104 + Beniada 99

BUDGET 2020 / Association Française d'Hydraviation

Categorie	Description de la catégorie	Recette totale	Dépense totale
01	Dons individuels	100,00 €	
19	Cotisants 2020 (120 personnes physiques + 10 personnes morales)	3 500,00 €	
21	Cotisant 2021	100,00 €	
42	AGO 2020 sur comptes 2019	400,00 €	1 600,00 €
43	Participation congrès Malorca / Espagne	0,00 €	1 000,00 €
44	Autre action ????	0,00 €	1 000,00 €
51	Dépenses Internet (mise à jour partielle)		2 000,00 €
52	Frais bancaires		150,00 €
53	Intérêts sur Livret	30,00 €	
60	FRAIS DIVERS Cotisation Aéroclub de France		195,00 €
	TOTAL	4 130,00 €	5 945,00 €
	SOLDE	-1 815,00 €	

POUR	60	60	54	60	57	58
ABSTENTION	1	1	5	1	2	2
CONTRE	0	0	2	0	1	0
TOTAL	61	61	61	61	60	60
Participation	54,46%	Participation				
Inscrits	112	54,46%				
		25,00%	50,00%	75,00%		

